

L'Echo de la Tour

N° 15

Le Conseil municipal de La Tour-en-Maurienne s'est réuni le mardi 22 juin 2021 à 18 heures dans la salle Léopold Durbet d'Hermillon, sous la présidence de Monsieur DURBET Yves, Maire. Il est procédé à l'appel des conseillers municipaux, le Maire constate que le quorum est atteint.

Membres présents: DURBET Yves, FALQUET Philippe, FRUMILLON Mireille, BOCHET Danielle, STASIA Jean-Michel, AVANZI Louis, FRUMILLON Michel, DEFUNTI Elisabeth, MORRUGARES BAROU Sabine, NORAZ Alain, POLTRON Martine, BENEDETTO Sophie, DOMINJON Alain, REYNAUD Claude, DUPRAZ-CHAUDET Laure, OLIVE Philippe, VALENZANO Justine, VALLIN Rémi.

Membres représentés : DURIEUX Natacha (procuration à Philippe OLIVE).

Date de la convocation : 16 juin 2021.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 mai 2021.

Secrétaire de séance : Madame Elisabeth DEFUNTI.

Ordre du jour

- 1- Foncier.
- 2- Travaux,
- 3- Finances,
- 4- SIVU du Grand Coin Statuts et désignation des représentants,
- 5-3CMA—Transfert compétence mobilité,
- 6- Motion relative au loup,
- 7- Membres des commissions communales,
- 8- Ouestions et informations diverses.

1- Foncier

<u>Convention EPFL – Négociation achat parcelles « Au</u> <u>Passu » à Hermillon</u>

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal de la demande de l'association Ateliers de Maurienne (Amies / Solid'Art Maurienne) pour la régularisation du foncier « Au Passu » à Hermillon.

Plusieurs parcelles qui n'appartiennent pas à la commune sont utilisées par cette association pour l'exploitation de vignes, depuis quelques années. Il est proposé au Conseil municipal de régulariser cette situation en achetant les parcelles ci-dessous :

Section	Numéro	Conte- nance	Lieu-dit	Zone PLU
ZB	2	383m ²	Au PASSU	A
ZB	3	164m²	Au PASSU	A
ZB	5	172m ²	Au PASSU	A
ZB	6	164m²	Au PASSU	A
ZB	59	382m²	Croix St Grat	Α

Afin d'assurer la négociation, il propose de signer une convention avec l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local de la Savoie). *Vote : 18 Pour*

Prêt parcelles F1746 et F1749 – Le Praz à Le Châtel

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la demande de Madame AMILIEN Christine au sujet de deux parcelles appartenant à la commune, pour une contenance totale de 600 m². Madame AMILIEN propose d'occuper et entretenir ces parcelles, l'une pour cultiver un potager et l'autre pour le pâturage de chèvres.

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal le prêt des parcelles ci-dessous à titre gracieux. Une convention de location sera établie.

Section	Numéro	Contenance	Lieu-dit	Zone PLU
0F	1746	310	LE PRAZ	N et U
0F	1749	290	LE PRAZ	N et U

Vote: 18 Pour

2 - Travaux

<u>Convention avec le Département – Travaux de sécurisation</u> sur RD Le Châtel

Monsieur le Maire rappelle les travaux de sécurisation de Le Châtel aux lieux-dits « Rieu Salomon » et « le Ventour ». Ces travaux, réalisés sur la Route Départementale, doivent être encadrés par une convention entre la commune et le Département pour définir les conditions d'occupation du domaine public routier par la commune ainsi que les modalités de réalisation, de gestion et d'entretien des ouvrages.

Un rendez-vous est prévu prochainement avec les services du Département, notamment en ce qui concerne la signalisation. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de reporter la signature de cette convention.

<u>Travaux de rénovation de l'ancienne école du Villaret - Le Châtel</u>

Monsieur le Maire informe les conseillers que la consultation des entreprises est lancée, concernant ces travaux. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 22 juin 2021 pour l'ouverture des plis.

La prochaine réunion aura lieu début juillet afin d'attribuer le marché aux entreprises les mieux-disantes.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur les critères d'attribution : Prix : 40% - Valeur technique : 30% - Délai : 30%.

Vote: 18 Pour

3 - Finances

Décision modificative n°1 – Budget eau-assainissement

Madame Danielle BOCHET présente la décision modificative n°1 du budget Eau-Assainissement.

Suite à la mise à jour des biens et amortissements, la masse budgétaire doit être augmentée de 12 410 € en fonctionnement et en investissement.

Monsieur le Maire propose d'approuver la décision modificative du budget Eau-Assainissement. Vote: 18 Pour

Arrivée de Monsieur Rémi VALLIN

Décision modificative n°1 – Budget principal

Madame Danielle BOCHET présente la décision modificative n°1 du budget principal.

Pour permettre le reversement de Taxes d'Aménagement (concernant 2 entreprises sur le territoire d'Hermillon), perçues également en recettes, pour ajuster les dépenses de travaux de requalification de Pontamafrey, et enfin procéder à différentes écritures d'ordres, il est nécessaire d'augmenter la masse budgétaire de 9 110 € en section de fonctionnement et de 109 745 € en investissement.

Monsieur le Maire propose d'approuver la décision modificative du budget principal. Vote: 19 Pour

<u>Bibliothèques – demande de subvention</u>

Les bibliothèques d'Hermillon et Pontamafrey souhaitent se réinformatiser (logiciel, mise en réseau...).

Un dossier de demande de subvention peut être déposé auprès du Conseil Savoie Mont Blanc (Savoie Biblio), dans le cadre des aides à l'investissement pour les communes et EPCI.

Vote: 19 Pour

Tarifs communaux 2021

Les tarifs communaux pour l'année 2021 ont été fixés par délibération en fin d'année 2020. Il convient d'ajouter les tarifs pour la location d'une salle du Centre culturel de Pontamafrey (étage -1):

- Tarif heure : 12 €

Vote: 19 Pour - Tarif trimestre: 120 €

4 - SIVU du Grand Coin

Statuts

Monsieur Rémi VALLIN, Président du Syndicat Intercommunal du Massif du Grand Coin, présente à l'assemblée les statuts adoptés le 17 juin 2021, notamment la composition des délégués, ainsi que les contributions financières de chacun des membres du syndicat (La Tour-en-Maurienne, Montvernier et Saint-François-Longchamp).

Chaque conseil municipal est appelé à se prononcer sur l'appro-

bation de ces statuts.

Vote: 19 Pour

Représentants

Le comité syndical est composé de délégués élus par les conseils municipaux répartis de la manière suivante :

<u>La Tour-en-Maurienne</u>: 3 membres titulaires + 2 suppléants.

Montvernier : 2 membres titulaires + 1 suppléant

Saint-François-Longchamp: 3 membres titulaires + 2 suppléants.

*Sont désignés membres titulaires : Rémi VALLIN, Louis AVANZI et Justine VALENZANO.

*Sont désignés membres suppléants : Claude REYNAUD et Philippe OLIVE.

Vote: 19 Pour

5 - 3CMA - Transfert compétence mobilité

Monsieur le Maire informe les conseillers de la décision du Conseil communautaire du 27 mai 2021 par laquelle la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan, suite à une proposition de la Région, a décidé de restituer à cette dernière la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité locale (AOML).

Il a été proposé une délibération conjointe des conseils municipaux de la 3CMA (majorité qualifiée nécessaire) pour que Monsieur le Préfet puisse prendre l'arrêté de modification statutaire, avant le 30 juin, date limite pour rétrocéder la compétence « autorité organisatrice des mobilités » à la Région.

Vote: 19 Pour

6 - Motion relative au loup

Le Conseil municipal est sollicité pour adopter une motion de soutien aux éleveurs, élus et habitants de nombreux territoires, après de nouvelles attaques du loup : Jarrier, Saint-Jean d'Arves, Saint-Julien Montdenis, Saint-Colomban des Villards mais aussi La Tour-en-Maurienne (troupeaux de David JULLIARD et Cédric FAVRE).

Au-delà de l'émotion que suscitent ces attaques sanglantes, et les craintes partagées par les habitants, la question est posée de l'équilibre des usages de la Montagne. Depuis quelques années, l'élevage pastoral est menacé dans son équilibre économique, alors qu'il est indispensable à l'aménagement et à l'entretien de nos espaces naturels. Le tourisme estival est directement menacé, tant par la fermeture potentielle des paysages que par les mesures de protection qui sont rendues nécessaires.

Messieurs Philippe FALQUET et Claude REYNAUD soulignent la difficulté de trouver des solutions et ajoutent qu'il importe de soutenir toutes les actions, afin d'assurer le maintien de l'activité pastorale ovine et caprine.

Vote: 18 Pour 1 Abstention

Personnel

Embauches Platière

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan s'était engagée à procéder à l'entretien du chemin de la Platière. La « corvée de la Platière » sera effectuée, comme auparavant, par des volontaires de la commune. En contrepartie, la 3CMA s'engage à rembourser une partie du coût total de cette journée sur facturation par la commune. Il précise que la date de cette journée sera fixée une fois l'accord obtenu de la 3CMA. Vote: 19 Pour

7 - Membres des commissions communales

Monsieur le Maire rappelle que les membres des commissions municipales ont été désignés le 16 juin 2020.

Il convient néanmoins d'ajouter Madame Laure DUPRAZ-CHAUDET à la commission « Travaux – Aménagement – Sécurité - Accessibilité », dont le nom a été omis, ainsi que Monsieur Louis AVANZI à la commission « Communication – Site internet »

Vote: 19 Pour

8 - Questions et informations diverses

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le recensement de la population de la commune aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Ces dates lui ont été communiquées par la Direction Régionale de l'INSEE.

Monsieur le Maire informe les conseillers de la mise en place d'une facturation semestrielle de l'eau pour les usagers dont la consommation annuelle est supérieure à 50 €. Cette facturation partielle sera basée sur une estimation et la facture de fin d'année sera réalisée à l'issue des relevés des compteurs. Il est rappelé que l'utilisation de l'eau d'arrosage doit se faire de façon raisonnée et dans un souci d'économie, pour éviter des consommations abusives et éviter de priver certains quartiers pendant de longues journées.

Monsieur Alain NORAZ questionne Monsieur le Maire au sujet du calendrier de mise en place de la fibre. Celui-ci indique que les différents intervenants ont promis de respecter les engagements pris. Le territoire communal ne devrait pas être impacté par d'éventuels retards d'installation.

Monsieur Philippe OLIVE rappelle que les rapports résultant des vérifications d'installations électriques des bâtiments communaux, mentionnent une mise en conformité à opérer au « garage Gardet » de Pontamafrey. Monsieur le Maire préconise que 2 entreprises communales soient sollicitées pour un devis.

<u>Madame Laure DUPRAZ-CHAUDET</u> informe le conseil qu'il a été décidé, en Assemblée Générale de la chasse, une corvée de nettoyage des chemins de Le Châtel, le samedi 17 juillet. Avis aux volontaires.

Monsieur Jean-Michel STASIA avise que le passage du Jury départemental de fleurissement est prévu le vendredi 09 juillet. Il concerne les maisons des particuliers.

<u>Elections</u>: Monsieur Rémi VALLIN interpelle Monsieur le Maire au sujet des professions de foi et bulletins des candidats, non reçus par bon nombre d'habitants de la commune. Il est d'avis que ce manquement pourrait expliquer une partie de l'abstention.

Monsieur le Maire précise qu'il en est de même sur la quasitotalité du territoire national. Les services de l'état ont confié la distribution des plis électoraux à La Poste, ainsi qu'à une société privée et ont rappelé à ces derniers leurs engagements et obligations. Les maires ont également été enjoints de signaler ces dysfonctionnements pour le deuxième tour.

Séance levée à 20 heures.



Ateliers créatifs réalisés par les enfants pour la fête des pères « Réseau des Médiathèques »



Toutes les infos sur le site :

https://www.coeurdemauriennearvan.com/actualite/plan-canicule/

INFO

Mise en place de bennes pour les déchets à Montpascal du 10 août au 16 août.



Mairie La Tour-en-Maurienne Hermilllon mairie@latourenmaurienne.fr Tél. 04 79 64 27 72

Mairie annexe Le Châtel lechatel@latourenmaurienne.fr Tél. 04 79 64 24 80 Mairie annexe Pontamafrey-Montpascal pontamafrey@latourenmaurienne.fr Tél. 04 79 83 40 03

Retrouvez toutes les informations utiles et l'actualité de votre commune sur :

www.latourenmaurienne.fr
LaTourEnMaurienne







Permanences d'accueil handicap en Maurienne

Vous êtes une personne en situation de handicap, un proche aidant ?

Vous vous posez des questions sur vos droits? Vous avez besoin d'informations et de conseils?

Vous voulez déposer une demande auprès de la MDPH? Ou revoir vos droits?

Vous voulez des renseignements sur les services et établissements qui accompagnent les personnes en situation de handicap sur le territoire ?

Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches?

Venez rencontrer des professionnels du handicap!

La Maison sociale du Département, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et l'association Deltha Savoie expérimentent des permanences sur rendez-vous sur le territoire de la Maurienne.

- Permanence du jeudi 1er juillet 2021, de 14h00 à 17h00

Au CLIC Maurienne, à la Maison sociale du Département 2ème étage (accessible par ascenseur pour les personnes à mobilité réduite) 95, avenue des Clapeys 73300 SAINT-JEAN DE MAURIENNE

- Prenez rendez-vous par téléphone au 04 79 64 45 34

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan, en lien avec votre Commune, mène une étude importante pour l'avenir du territoire. Celle-ci permet de connaître vos besoins actuels tout en anticipant vos besoins futurs. Votre participation au questionnaire permettra ainsi d'apporter des solutions adaptées à votre quotidien sur différentes thématiques (enfance, jeunesse, logement, social, mobilité, handicap...) par l'intermédiaire du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et de ses partenaires.

Le questionnaire est disponible :

- Dans votre boîte aux lettres courant juillet, inséré dans le « 3CMAG », la revue de la Communauté de Communes, à retourner à votre mairie ou au CIAS.
- Sur le site internet de la 3CMA, rubrique « actualités » : <u>www.coeurdemaurienne-arvan.com/actualite/etude-abs</u>
- En flashant le QR code.

Quelques minutes suffisent à compléter ce questionnaire. Votre avis compte, partagez-le!

Les réponses sont à compléter pour le 31 juillet 2021.

Merci d'avance pour votre participation.









Lectures et animations avec Céline et Nathalie du Relais d'Assistantes Maternelles de la 3CMA Très jeune public	Exposition: Mon Vélo idéal, Dessins d'enfants	Exposition : Fresques empreintes de vélo leres Bac Pro Lycée Paul Héroult	Bibliothèque fermée	Ji	Lundi de 15h30 à 17h30 Mercredi de 10h à 12h Vendredi de 15h30 à 17h30	bibliotheque@hermillon.net 04 79 59 64 82	Médiathèque d'Hermillon 92 route Saint-Martin
02 août – 10h	Août Aux horaires d'ouverture	Juillet Aux horaires d'ouverture	Du 10 au 25 juillet	Juillet - Août 2021	HORAIRES D'OUVERTURE	CONTACTS	LIEUX
	Bibliothèque fermée	Exposition: Mon vélo idéal, dessins d'enfants		1	Période scolaire Mercredi et jeudi de 15h30 à 17h30 Hors périodes scolaires Mercredi de 15h30 à 17h30	pontamafrey.biblio@orange.fr 04 79 59 04 61	Bibliothèque de Pontamafrey Route du pont levant

Les informations concernant le réseau des bibliothèques de la Tour-en-Maurienne.
-L'emprunt de documents est gratuit.

- -Retrouvez tous les horaires (vie quotidienne) et le programme (agenda) sur le site https://www.latourenmaurienne.fr
- Retrouvez les actualités des deux médiathèques sur la page Facebook : Réseau des médiathèques de La Tour-en-
- sur l'agenda du site de la commune. - Suivant l'évolution de la situation sanitaire, le programme peut changer à tout moment, informations mises à jour





Lectures et animations avec Céline et Nathalie du Relais d'Assistantes Maternelles de la 3CMA Très jeune public O2 août — 10h	Exposition : Août Mon Vélo idéal, Dessins d'enfants Aux horaires d'ouverture Bibliothèque fermée	Exposition : Fresques empreintes de vélo leres Bac Pro Lycée Paul Héroult Juillet Aux horaires d'ouverture Aux horaires d'ouverture Exposition : Mon vélo idéal, dessins d'enfants	Bibliothèque fermée Du 10 au 25 juillet	Juillet - Août 2021	Lundi de 15h30 à 17h30 Mercredi de 10h à 12h Vendredi de 15h30 à 17h30 Vendredi de 15h30 à 17h30 Mercredi de 15h30 à 17h30 Mercredi de 15h30 à 17h30 Mercredi de 15h30 à 17h30	bibliotheque@hermillon.net CONTACTS pontamafrey.biblio@orange.fr 04 79 59 64 82 CONTACTS	Médiathèque d'Hermillon 92 route Saint-Martin LIEUX Bibliothèque de Pontamafrey Route du pont levant
	e fermée	dessins d'enfants			scolaire de 15h30 à 17h30 des scolaires 15h30 à 17h30	iblio@orange.fr 59 04 61	le Pontamafrey pont levant

Les informations concernant le réseau des bibliothèques de la Tour-en-Maurienne.

- L'emprunt de documents est gratuit.
- -Retrouvez tous les horaires (vie quotidienne) et le programme (agenda) sur le site https://www.latourenmaurienne.fr Retrouvez les actualités des deux médiathèques sur la page Facebook : Réseau des médiathèques de La Tour-en-
- Suivant l'évolution de la situation sanitaire, le programme peut changer à tout moment, informations mises à jour sur l'agenda du site de la commune.





ATELIERS NUMERIQUES MEDIATHEQUE D'HERMILLON

Deux cycles de 10 ateliers numériques sont proposés

navigation de base sur Internet et d'une utilisation de base de la déjà les bases de l'utilisation de l'ordinateur, la maîtrise de la Qui peut participer: Les séniors d'environ 60 ans et plus, ayant

septembre à décembre 2021 Calendrier: Les jeudis de 14h00 à 15h30 ou 16h00 à 17h30 de

distance, par téléphone, en dehors des ateliers. professionnelle et pédagogue. Elle assurera également un suivi à Qui anime les ateliers : Marjorie Tognet d'Arco'Numérique,

préférable. Mise à disposition de supports papier. secteur et internet. Venir avec son ordinateur est possible et Matériel: 5 ordinateurs sont à disposition + 2 points avec câbles

Coût : Gratuit.

ou par mail bibliotheque@hermillon.net Comment s'inscrire: avant le 10 septembre, au 04 79 59 64 82

initiée par La Fourmilière de Saint-Jean-de-Maurienne Qui finance : Fonds de la Conférence des Financeurs, demande









Du 16 septembre au 2 décembre 2021

séances de 1h30 Cycle de 10

Pour les séniors personnes maxi groupe de 6

vacances scolaires Tous les jeudis sau

d'Arco'Numérique Marjorie Tognet Encadrés par

Médiathèque d'Hermillon

92 route de Saint Martin

73300 La Tour-en-Maurienne

bibliotheque@hermillon.net



TELIERS NUMERIQUES MEDIATHEQUE D'HERMILLON

Deux cycles de 10 ateliers numériques sont proposés

navigation de base sur Internet et d'une utilisation de base de la déjà les bases de l'utilisation de l'ordinateur, la maîtrise de la Qui peut participer: Les séniors d'environ 60 ans et plus, ayant

septembre à décembre 2021. Calendrier: Les jeudis de 14h00 à 15h30 ou 16h00 à 17h30 de

distance, par téléphone, en dehors des ateliers. professionnelle et pédagogue. Elle assurera également un suivi à Qui anime les ateliers : Marjorie Tognet d'Arco'Numérique,

préférable. Mise à disposition de supports papier secteur et internet. Venir avec son ordinateur est possible et Matériel: 5 ordinateurs sont à disposition + 2 points avec câbles

Coût : Gratuit.

ou par mail bibliotheque@hermillon.net Comment s'inscrire: avant le 10 septembre, au 04 79 59 64 82

initiée par La Fourmilière de Saint-Jean-de-Maurienne. Qui finance: Fonds de la Conférence des Financeurs, demande







Du 16 septembre au 2 décembre 2021

séances de 1h30 Cycle de 10

Pour les séniors personnes max groupe de 6

vacances scolaires Tous les jeudis sau

d'Arco'Numérique Marjorie Tognet Encadrés par

Médiathèque d'Hermillon

92 route de Saint Martin

bibliotheque@hermillon.net